

3^{ème} ETAPE : DIAGNOSTIQUER LE PEUPEMENT

Pour les boisements à finalité de bois d'œuvre, les travaux de tailles de formation et d'élagages ont pour but d'augmenter la proportion de bois de qualité, les utilisations valorisantes du bois nécessitant du bois sans nœud et de fil droit.

Ces interventions ne doivent cependant pas être pratiquées systématiquement : elles doivent être dirigées sur des arbres d'avenir selon des techniques et des périodicités adaptées aux essences, aux densités des plantations, à la fertilité de la station, à la grosseur des branches, et à l'environnement de l'arbre : présence ou absence de végétation d'accompagnement.

Dans un peuplement, mélangé ou dans une propriété où se cultivent diverses essences, on **taillera en priorité des essences qui valorisent le mieux ces interventions.**

Ces opérations concernent un certain nombre d'arbres d'élite à l'hectare, pour lequel on doit se fixer un objectif de production adapté aux potentialités du peuplement, de la station, et aux possibilités de gestion.

Dans la majorité des cas, un examen attentif préalable du peuplement est indispensable. Le diagnostic de terrain, arbre par arbre est aussi nécessaire pour repérer et désigner les arbres d'avenir.

Le nombre d'arbres à tailler et à élaguer, les modalités et la hauteur d'intervention sont liés aux objectifs de production fixés au départ. Il en découle des conséquences sur le choix des densités et des accompagnements, de la conduite des dégagements, des éclaircies, de l'ouverture de cloisonnements. Toutes ces opérations sont étroitement dépendantes les unes des autres... Et d'une conduite cohérente de l'ensemble dépend le résultat final.

La topographie du site, le modèle du boisement, les techniques et matériels utilisés doivent être pris en compte pour organiser au mieux dans l'espace les chantiers de taille de formation et d'élagage (§ 3.1) : la largeur et l'orientation des lignes de plantation, les aires de retournement du charroi en bordure de parcelles (tournières) et les cloisonnements culturels facilitent non seulement la circulation et les manœuvres des engins, mais aussi les interventions manuelles. Le cloisonnement d'exploitation assurera aussi, dès la première éclaircie, des exploitations performantes et respectueuses du sol et des arbres réservés.

Un examen préalable des peuplements doit procéder au repérage des arbres d'avenir : vigoureux, sains, bien équilibrés, sans défauts (§ 6.2.). En feuillus, les arbres d'avenir sont d'abord prédésignés vers le stade de 6 m de hauteur en vue de les améliorer, s'il est utile, par taille de formation, élagage et/ou émondage. Vers 12 m de hauteur, les résineux et les feuillus d'avenir sont définitivement désignés à la couleur pour les éclaircir en priorité.

3.1 L'accès aux arbres

Si l'art forestier consiste essentiellement en la capacité de sélectionner les meilleurs arbres pour produire du bois de qualité, il s'efforce aujourd'hui à **appliquer des techniques culturelles performantes et respectueuses du milieu** : pour accéder plus facilement aux arbres, la technique de cloisonnement culturel en est une.

Le **cloisonnement d'un bois** est constitué par un réseau de couloirs destinés au passage d'engins. Ces couloirs peuvent être aménagés au moment du sauvetage de régénérations naturelles, lors des plantations, ou réalisés dans des peuplements existants. Deux types de cloisonnements sont distingués :

- **le CLOISONNEMENT CULTURAL installé dans les jeunes peuplements et destiné à faciliter les opérations culturelles : exécution des dégagements et des dépressages lors de l'installation des régénérations naturelles et artificielles ; pratique des tailles de formation et des élagages lors de la formation du fût ;**
- **plus tard, lors des nettoiemnts et des éclaircies, le CLOISONNEMENT D'EXPLOITATION facilite la vidange des produits et les opérations de gestion : surveillance, circulation du personnel et du matériel, désignation des arbres d'avenir, marquage des arbres à délivrer ...**

